



**Conseil de l'École de la FGSE**  
2022-2023  
Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022  
Résumé du procès-verbal N°59

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du projet de modification de la partie Mémoire du Master en biogéosciences (en présence du Dr. Pascal Vittoz, coordinateur)
3. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'École du 5 octobre 2022 et de son résumé
4. Communications de la Directrice de l'École
5. Communications des représentant-e-s étudiant-e-s
6. Discussion autour de la présentation du projet de réforme du Bachelor
7. Divers

**2. Présentation du projet de modification de la partie Mémoire du Master en biogéosciences (en présence du Dr. Pascal Vittoz, coordinateur)**

Pascal Vittoz présente la structure du plan d'études du Master. Actuellement, les étudiant-e-s ont la possibilité de faire un stage optionnel pour 2 ECTS. Le travail de Master de 54 ECTS se déroule sur les semestres 3 et 4. À la suite d'un sondage, il est ressorti que les étudiant-e-s souhaitent plus de liens avec le monde professionnel. D'où la proposition d'intégrer un stage professionnel en plus du travail de master. Dans la version 2023 du plan d'études, le programme des cours change peu. En revanche, deux options seront proposées pour la partie Mémoire de Master : un travail de Master pour 54 ECTS ou un travail de Master additionné à un stage.

**4. Communications de la Directrice de l'École**

- 1) Nombre de rendus demandés aux étudiant-e-s dans le cadre du Bachelor  
Une enquête a été réalisée auprès des enseignant-e-s qui fournit des éléments d'appréciation très utiles.
- 2) Enquête sur les langages de programmation  
Une enquête a été lancée auprès des enseignant-e-s dans le but de simplifier et d'harmoniser les pratiques. Le choix de s'orienter vers Python, logiciel open source utilisé dans monde du travail, semble se confirmer.
- 3) Réforme des cursus  
La réforme du Bachelor fait l'objet d'un point particulier de l'ordre du jour. Trois cursus de Master sont engagés ou sur le point de le faire dans une réforme de leur plan d'études : le Master en géographie, le Master en fondements et pratiques de la durabilité et le Master en études du tourisme. A un niveau plus transversal, une réflexion sera initiée sur les mises à niveau dans les Masters.
- 4) Chantiers au niveau de la Direction  
Plusieurs chantiers lancés avant la pandémie et mis en attente sont réactivés :
  - Anonymisation des examens : les modalités techniques sont multiples et le choix de l'une d'entre elles reviendra à chaque faculté.
  - Directive sur l'évaluation des enseignements par les étudiant-e-s : une nouvelle version sera prochainement présentée.

## **5. Communications des représentant-e-s étudiant-e-s**

Pas de communication.

## **6. Discussion autour de la présentation du projet de réforme du Bachelor**

Le but de la réforme est d'améliorer la lisibilité du cursus en supprimant les sous-orientations car il devient de plus en plus difficile d'en expliquer les différences. Il ne s'agit pas d'une remise à plat du cursus, mais de l'opportunité d'introduire plus de pratiques et de développer l'autonomie des étudiant-e-s.

Le Bureau de l'École a commencé à examiner les cours des sous-orientations sciences humaines et sociales de l'environnement et géographie humaine en identifiant les cours communs, en regroupant les enseignements par catégories et en repérant les cours orphelins.

Le projet d'arbre des connaissances sera aussi relancé pour ramener plus de cohérence, s'assurer qu'il y a une progression dans le cursus et veiller à limiter les redondances.

L'analyse se fera par une approche thème par thème. Le but étant d'offrir un Bachelor qui prépare aux Masters.

L'auto-évaluation en tant que telle interviendra dans une deuxième étape et servira à tester le plan d'études réformé.

## **7. Divers**

Pas de divers.

La prochaine séance est agendée au 26 janvier 2023.

VB / mpg, le 9.12.2022